

## Selahattin Sulhi Tekinay (1923-1995)

Le Droit est en deuil, en Turquie, depuis le décès inattendu du Professeur Selahattin Sulhi Tekinay, le 28 novembre 1995. Monsieur le Professeur Tekinay était sans doute l'un des piliers de la théorie et de l'application du droit civil.

Né le 24 juillet 1923 à Antalya, Tekinay, a obtenu sa licence en droit de la Faculté de Droit de l'Université d'Istanbul en 1945. La licence une fois acquise, Monsieur Tekinay, a fait son stage d'avocat et obtenu son brevet d'avocat. C'était le début d'une brillante carrière dans la pratique du droit de grande envergure. Elu bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Istanbul fin 1983, Tekinay a gardé ce titre jusqu'à 1989. Sa carrière d'avocat a duré jusqu'à la mort.

Lancé dans la pratique, Monsieur Tekinay n'a jamais quitté sa passion pour la science juridique. Après une thèse de doctorat en 1951 et une thèse d'habilitation en 1956, les deux dans le domaine de droit civil, Tekinay fût nommé professeur agrégé de droit civil à sa chère Faculté de Droit de l'Université d'Istanbul. Tekinay a obtenu le titre de Professeur de droit civil en 1963. Il a pris sa retraite en 1991. Malgré sa retraite, il a continué à éclairer des milliers d'étudiants en continuant à donner des cours de droit civil à la Faculté de Droit de l'Université d'Istanbul et à la Faculté de Droit de l'Université de Marmara, jusqu'à ses derniers jours.

L'apport de Tekinay au droit civil turc fût immense. Il n'a jamais cessé de produire et d'éclairer par son oeuvre grandiose ses étudiants, les avocats et la juridiction du pays. Il a épuisé pratiquement tout le droit civil. En effet, ses traités de droit de la famille, de droits réels et de droit des obligations furent des best sellers dans le monde juridique. Ses articles dépassent largement la centaine. Plusieurs d'entre eux furent rédigés en langue étrangère.

Possédant parfaitement le français, l'allemand et l'anglais, Tekinay a participé effectivement à d'innombrables symposiums, conférences et semaines juridiques internationaux. Il occupa plus de cinq ans, le poste de directeur du centre de recherches en droit comparé de la Faculté de Droit de l'Université d'Istanbul. Ceux-ci expliquent une renommée internationale parfaitement méritée.

Professeur Tekinay, représentait la Turquie depuis 1984, auprès de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI.

Non seulement pour sa brillante carrière académique et pour sa réussite incomparable dans le métier d'avocat, Professeur Tekinay fût aimé par tous et l'ami de tous aussi pour sa gentillesse et sa sagesse sans pareilles.

Marié et père de deux filles, Tekinay était un mari et un père exemplaires. Le comité de rédaction des Annales de la Faculté de Droit d'Istanbul, présentent ses sincères condoléances à la famille Tekinay.